

Cas type OVIN PROLIFIQUE AUTONOME EN CONCENTRÉS

Ovin de race prolifique, autonome en céréales et protéagineux
73 ha (23,5 ha céréales et protéagineux - 36 ha SFP - 13,5 ha de
bois et friches) - 1,5 UMO - 450 brebis - Productivité 1,80 -
renouvellement par achat



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne pour les zones où elles sont implantées. Le plus souvent, elles sont sur des zones de coteaux ou bien des terrasses en vallées où les rendements en cultures ne sont pas optimaux. Les meilleures terres sont consacrées aux céréales et aux fourrages irrigués.

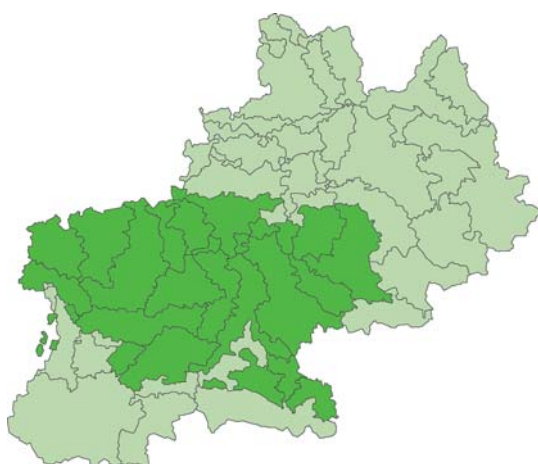
Ces exploitations, en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm mal répartis) ont toutes l'irrigation destinée aux cultures de ventes et aux légumineuses en tête de rotation.

La conduite du troupeau est intensive avec le plus souvent l'objectif de plus d'un agnelage par brebis par an réparti sur trois périodes de mise bas.

Ces systèmes sont autonomes par rapport à une conjoncture céréalière élevée, ce qui leur permet de tamponner la volatilité du coût des intrants.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Atouts

- Un troupeau de race prolifique avec des marges de progrès possibles sur la mortalité par une maîtrise rigoureuse à la mise bas.
- des potentialités agronomiques et fourragères permettant :
 - l'autonomie alimentaire et l'indépendance par rapport au prix des matières premières,
 - de sécuriser la production vis-à-vis des aléas climatiques (ensilage, irrigation).
- utilisation des dérobés ou des CIPAN.

Contraintes

- Maîtrise de la conduite d'un système accéléré de reproduction.
- Le plus souvent recours au stock pour faire face aux périodes sèches de moindre production.
- Moyens de production importants (bâtiments, équipements, chaîne d'alimentation...) indispensables à de bonnes conditions de travail.



GESTION DES SURFACES

Assolement

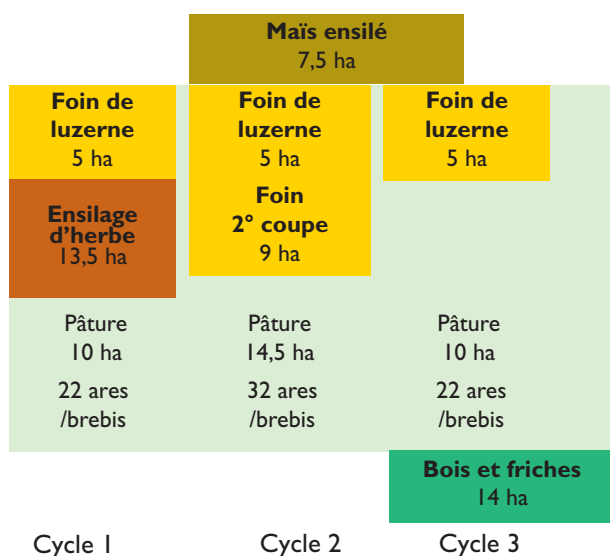
Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Céréales à paille	8 ha
Maïs irrigué	12,5 ha
Féverole	10,5 ha
Luzerne	5 ha
Prairies temporaires	13,5 ha
Prairies permanentes	10 ha
Bois et friche	13,5 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



Utilisation de la SFP : 36 ha

La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver sur les prairies permanentes.

Un pâturage hivernal peut être envisagé pour les animaux à faibles besoins (entretien, début de gestation).

L'été, la pâture, réservée aux animaux en fin de gestation ou vides, est assurée par les prairies permanentes avec un complément de fourrages grossiers en fonction de la sécheresse estivale et l'utilisation des bois et des friches.

L'irrigation est réservée aux cultures pour les stocks (légumineuses) et le maïs. On peut envisager de réaliser une culture dérobée de graminées avant l'implantation du maïs pour la réalisation de stocks fourragers supplémentaires sous forme d'ensilage d'herbe.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte des fourrages

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Luzerne 1c	5	6 t MS	30 t MS
Luzerne 2c	5	2 t MS	10 t MS
Luzerne 3c	5	2 t MS	10 t MS
Foin 2c, graminées, légumineuses	9	2 t MS	18 t MS
Maïs ensilage	7,5	12,5 t MS	94 t MS
Ensilage d'herbe	13,5	5 t MS	68 t MS
Total	35	6,6 t MS	230 t MS

Récolte des cultures

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Cultures	ha	Rdt/ha	Quantité
Triticale	8	50 q	400 q
Maïs irrigué	5	100 q	500 q
Féverole	10,5	25 q	260 q
Total	20,5		1160 q

La tendance actuelle est de substituer une partie de la culture de féveroles et de triticale par du méteil grain (triticale, avoine, pois, vesce).

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Maïs	100	10	20	20
Triticale	100	-	-	-
Féverole	-	50	70	-
Luzerne	-	60	80	-
Prairies ensilées fauchées	60	15	25	-
Prairies pâturées	30	-	-	-

Cela correspond à des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuses ou en mélange 10 plantes en sursemis (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

ROTATION DE L'ASSOLEMENT

Si les parcelles sont faciles à travailler et irrigables, on peut envisager de réaliser Maïs sur Maïs, mais aussi :
 Maïs – Maïs – Prairies temporaires/Luzerne
 Luzerne pendant 5 ans – Triticale ou Maïs
 Féverole – Triticale-Triticale – Féverole
 Féverole – Triticale – Prairies temporaires pour 2 à 4 ans

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifiques (Romane, Lacaune) conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande (Ile de France, Berrichon du Cher),
- renouvellement par achat d'agnelles sélectionnées,
- 3 périodes d'agnelage avec système 3 en 2 systématique.

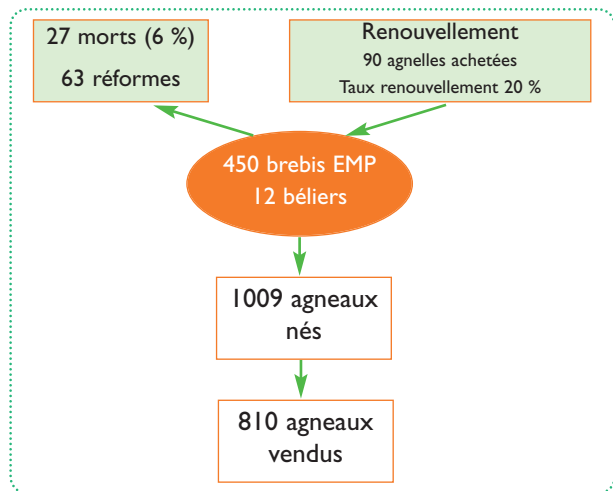
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Taux de MB	115
Prolificité	195
Mortalité agneau	20 %
Productivité numérique	1,80

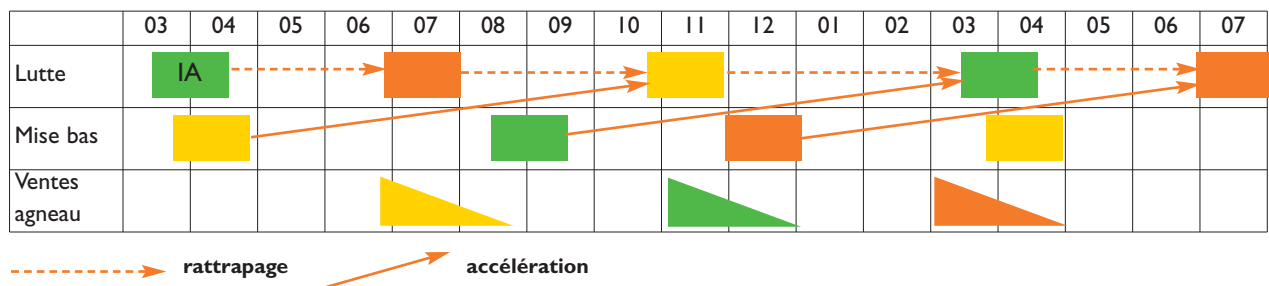
Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



Agnelage en 3 périodes, système 3 en 2 avec accélération systématique et avec repasse systématique du lot précédent. Échographies à 45 jours. Les agnelles seront luttées à 8 mois sur la lutte de juillet ou à 14 mois sur la lutte d'octobre - novembre en pleine période sexuelle. La tendance actuelle est de les faire lutter à 14 mois pour qu'elles aient suffisamment de gabarit, même si cela réduit un peu la productivité numérique.

Les luttes sont réalisées en lutte naturelle avec des béliers viande pour plus de conformation. Ceci est un exemple de fonctionnement, des variantes sont possibles : contre-saison en lutte naturelle, lutte naturelle en race pure dans le but de vendre ou de conserver des agnelles de renouvellement mais on perd en conformation et on complique le schéma de reproduction. On peut également décaler les lots à d'autres périodes.

Les luttes sont courtes (3 à 4 semaines). La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 90 jours. L'âge moyen de vente est de 105 jours.

Dans ce système, la mise bas d'août peut poser problème car elle vient en concurrence avec le travail lié à l'irrigation, d'où la nécessité de prix bien démarqués sur cette production en contre-saison avec une contractualisation sur les prix et volumes.

En fonction du travail sur les cultures et des opportunités sur le prix de vente des agneaux, le système de reproduction peut être assez facilement avancé ou retardé d'un mois sans grande modification.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 120 kg dont 80 % de céréales et 20 % de protéagineux.
- Concentré agneau : 70 kg dont 75 % de céréales et 25 % de protéagineux.
- Dans ce système, le protéagineux utilisé est de la féverole mais les éleveurs peuvent aussi envisager du pois ou du lupin.
- Allaitement artificiel : 10 % des agneaux, 13 kg de poudre de lait/agneau.
- Foin : 150 kg de MS / EMP.
- Ensilage : 350 kg de MS / EMP (200 kg MS maïs, 150 kg MS herbe).
- Paille (alimentaire et litière) 150 kg / EMP soit 100-120 jours de pâturage maximum.
- Agneau sous la mère, sevrage à partir de 70 jours.

VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 140 jours
- 18,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou IGP)
- Période de désaisonnement : ventes novembre-décembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir, vis de distribution du concentré sur parc à agneaux).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneau.
- 200 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien en période hivernale.

Stockage

- Cellules (50 t pour le triticales, 50 t pour le maïs, 30 t pour la féverole).
- Hangar à foin (capacité 230 balles ou 400 m³), paille (capacité 70 t de paille, 280 balles ou 175 m³) et matériel.
- Silo couloir 500 m³ pour l'ensilage de maïs
- Deux silos taupinières 180 m³ pour l'ensilage d'herbe

LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Travail du sol (charrue, rouleau, herse...).
- Appareil de traitement.
- 1 tracteur 4 roues motrices 150 cv et 1 tracteur puissance moyenne.
- Matériel d'irrigation.
- Télescopique.
- Désileuse.

CUMA ou entreprise

- Récolte céréales.
- Ensileuse.

La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la CUMA le matériel de travail du sol et la traction correspondante.

Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaison là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

LE TRAVAIL

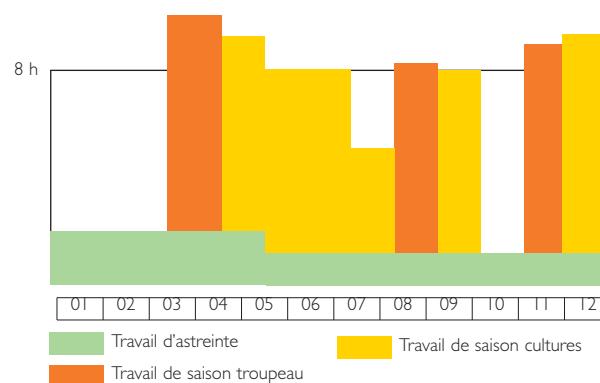
Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par de fortes pointes :

- les animaux sont rarement dehors 24 h/24 et nécessitent un minimum de soins qui vient s'ajouter aux agnelages
- au printemps, la récolte des fourrages avec la conduite du pâturage
- aux agnelages, et en particulier pour l'agnelage d'été qui entre en concurrence avec l'irrigation du maïs et de la luzerne et avec les moissons et la paille

Besoin de main-d'œuvre

- Le total est équivalent à 1,5 personne avec une composition de main-d'œuvre qui peut varier suivant le statut juridique (GAEC 2 associés, GAEC successorial, EARL...).



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Novembre 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 039

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2012

PRODUIT TOTAL		138 677 €	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			79 289 €
Ventes			91 889 €
Agneaux lourds label	810	110	89 100 €
Réforme brebis	63	40	2 520 €
Réforme béliers	2	22	44 €
Achat d'animaux			12 600 €
Agnelles	90	125	11 250 €
Béliers	3	450	1 350 €
Laine	450	0,5	225 €
Produits cultures			24 905 €
Céréale autoconsommée	40000	0,2	8 000 €
Maïs autoconsommé	46000	0,2	9 200 €
Féverole autoconsommée	26250	0,26	6 825 €
Maïs vendu	4000	0,22	880 €
Aides			34 483 €
Aides animales			10 899 €
Aide à la brebis	450	21	9 450 €
Aide à la contractualisation	450	3,22	1 449 €
Autres aides			26 430 €
ICHN			3 870 €
DPU			22 560 €
Modulation et prélèvements			- 2 846 €

CHARGES TOTALES		110 204 €	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			59 693 €
Troupeau			39 131 €
Alimentation			30 731 €
Autoconsommé			24 025 €
Acheté			0 €
Frais d'élevage	450	15	6 750 €
Paille achetée (litière)			1 650 €
Surface fourragère	450	15,86	7 135 €
Surface céréales			13 427 €
Céréale à paille	8	628,92	5 031 €
Maïs irrigué	5	1 144,23	5 721 €
Féverole	10,5	254,67	2 674 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			34 062 €
MSA Salaires			6 000 €
Mécanisation			7 752 €
Carburant			2 246 €
Travaux par tiers			3 178 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 328 €
Bâtiments			4 092 €
Foncier			8 670 €
Autres charges de structure			7 548 €
Amortissements			15 450 €
Foncier			150 €
Bâtiments			4 400 €
Mécanisation			10 100 €
Autres			800 €
Frais financiers			1 000 €

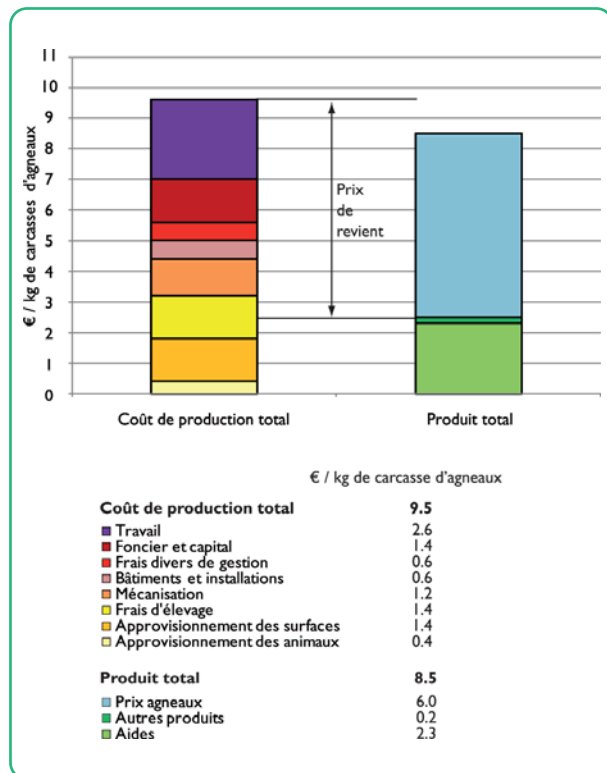
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation		44 923 €	
Revenu disponible		28 923 €	
Annuité	16 000 €		
Résultat courant		28 473 €	
Amortissements matériel	10 100 €		
Amortissements bâtiment	4 400 €		
Frais financiers	1 000 €		
Marge brute hors aides / brebis		73 €	
Marge ovine par brebis		98 €	
Marge de l'atelier ovine		43 922 €	
Marge brute / produit brut		57	Recommandé > 60
Résultat / produit brut		21	20-35
Annuités / produit brut		12	< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

Coût de production (€/kgc)	9,5
Produit total (€/kg)	8,5
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	9 990
Prix de revient (€/kgc)	7
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	0,91

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	Prix agneau	95 €	100 €	105 €	110 €	115 €
Productivité						
1,40						-16552
1,50						-12414
1,60						-8276
1,70						-4138
1,80		-12150	-8100	-4050	0	4050
1,90						4138
2,00						8276

Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représente un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre familial ou sociétaire.

La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile.

Tout d'abord, il sera difficile de trouver les 73 ha pour une installation individuelle.

Si, pour s'installer, il faut créer le cheptel, construire les bâtiments et clôturer, c'est quasiment impossible.

Par contre, c'est possible en limitant l'achat au troupeau et au matériel, et en louant les terres (clôturées) et les bâtiments.

Plus de un UTH est nécessaire pour assurer un minimum de confort de travail surtout en phase d'installation.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



FranceAgriMer

Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 57 028